

5° LEGION

REPUBLIQUE FRANÇAISE - NATIONALE

PREFECTURE DU CHER - 2 OCT 1944

COMPAGNIE du CHER

Section de Saint-Amand

Brigade de Saint-Amand

N° 46 du 25 septembre 1944

Procès-verbal constatant des renseignements administratifs sur la disparition de 33 Israélites.

expedition.

Stamp: 25 SEP 1944

Transmis par le Commandant de la Compagnie M. le Préfet du Cher à Bourges.

Le jour d'hui, vingt cinq septembre mil neuf cent quarante quatre, à dix heures, la nuit dans ce bois

Nous soussignées : GUYENON, Marcel, gendarme réserviste et GILLET, Lucien

gendarme à la résidence de Saint-Amand, département du Cher, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en patrouille à la résidence ce et agissant en vertu d'une demande d'enquête de M. le Préfet du Cher, en date du 19-12-1944, sous le N° IIIe/I CAB (N° 323/3 Section du 23-9-44) nous avons reçu les déclarations suivantes:

1° de Monsieur KRAMERIS E I N, Chaskel, âgé de 43 ans, négociant, 10, Place du Marché à St-Amand sujet Polonais, né le 25 août 1901 à Siéniawa (Pologne), titulaire du récépissé de demande de carte d'identité N° 0028, délivré à Saint-Amand, le 12-9-1944;

Le 21 juillet 1944, j'ai été arrêté par des Allemands accompagnés de Miliciens et conduit avec un grand nombre de mes coreligionnaires à la prison de Bourges. Le 24 juillet, à 16 heures, au nombre de 26, après avoir pris un bon repas, nous avons été extraits de la prison et montés dans une petite camionnette avec nos bagages, puis nous, traversé la ville et emprunté une grande route.

Dans la camionnette, à l'avant, devaient se trouver le conducteur et un ou deux soldats Allemands et derrière, nous suivant, une petite voiture (202 m'a-t-il semblé) contenant trois ou quatre individus, membres de la Gestapo et un Milicien.

Après avoir tourné, mais je ne me souviens plus si c'est à droite ou à gauche, nous nous sommes engagés dans la forêt, à environ 9 kilomètres de Bourges, car avant de tourner, j'ai eu le temps d'apercevoir une borne portant les indications suivantes "BOURGES 9 km". Après avoir parcouru environ 3 kilomètres et traversé un chemin ou une route, nous nous sommes arrêtés près d'une maisonnette qui m'a paru abandonnée.

On a d'abord fait descendre les six de mes camarades qui se trouvaient les plus près, puis on les a emmenés dans le bois avec leurs bagages, tandis que seule deux Allemands restaient près de nous.

Au bout de dix minutes environ, on m'a été emmené 7 nouveaux, puis l'opération s'est reproduite à plusieurs reprises. Comme je ne trouvais au fond et que je doutais qu'ils voulaient nous supprimer, j'avais pris le soin de délayer mes chaussures et lorsque mon tour est arrivé de descendre

sur l'invitation de nos gardiens, qui à ce dernier voyage paraissaient nerveux, j'ai laissé tomber mes bagages et je suis enfui dans le bois. Ils ont tiré sur moi, mais j'ai réussi à gagner un endroit très touffu. J'ai erré une partie de la nuit dans ce bois et je suis arrivé vers une heure du matin aux abords d'une ferme, chez M. GUILLEMAIN, au bourg de SA-VIONY en SEPTAINE. Cet homme m'a donné asile pendant 3 jours puis je me suis rendu à Chalivoy-Milon en attendant le départ des Allemands et des Miliciens.

Je continue mes recherches pour retrouver l'endroit où je me suis échappé et je vous tiendrai au courant dès que j'aurai découvert un indice quelconque.

Après lecture, a signé: Kameisen Ch.

2°/ Madame K L E I N, née Pocheberger Emma, âgée de 46 ans, sans profession demeurant 33, rue Ernet Mallat à Saint-Amand, née le 11 décembre 1898 à Sarreguemine

Arrêtée le 21 juillet, en même temps que mon mari je me trouvais à la prison de Bourges, lorsque le 6 août au soir, un officier interprète allemand, du nom de MULLER est venu demander les femmes sans enfant pour être envoyées dans un camp. Nous étions 10 dans ce cas. Le lendemain, vers midi, on nous a fait monter dans une camionnette et comme je pleurais, un officier de la Gestapo m'en a demandé le motif. Je lui ai répondu ne pas savoir pourquoi j'avais été arrêtée car je ne suis pas juive. Il m'a répondu que nous ne serions pas mal dans un camp; puis après réflexion il m'a fait descendre ainsi que Mme BRUNSVIC qui se trouvait dans mon cas.

Il m'a dit également qu'il devait rentrer deux jours plus tard de conduire les prisonnières dans un camp dont il n'a pas voulu me dire le nom et qu' alors il s'occuperait de nous faire libérer. Je ne l'ai jamais revu.

Le 17 août, le Directeur de la prison est venu nous annoncer que nous étions libres, en nous disant de ne pas nous attarder en ville. Nous sommes une trentaine qui avons été libérées, mais j'ignore par qui. J'ignore également ce que sont devenues les 8 femmes dont je n'ai jamais eu aucune nouvelle depuis ainsi que de mon mari parti de la prison de Bourges le 24 juillet.

Après lecture a signé: E. Klein.